

N°40

Objet :

**EXPOSITION ITINERANTE DE
« LIVRES PAUVRES » –
CONVENTIONNEMENT ET
PARTENARIAT GPSEO**

Rapporteur :
Mme Katell LANDIER

Date de la Séance :

21 MAI 2025

Date de la Convocation :

15 MAI 2025

Date d'affichage de la
convocation :

15 MAI 2025

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 21 mai à vingt
heures trente, le Conseil Municipal de la Ville d'Achères
s'est réuni en séance sous la présidence de Monsieur Marc
HONORÉ, Maire d'Achères, suite à la convocation faite
plus de cinq jours à l'avance et affichée à la porte de la
Mairie.**

Etaient présents :

François DAZELLE, Annie DEBRAY-GYRARD, Martin
DESSAIGNES, Céline CHASSIN, Suzanne JAUNET et Katell
LANDIER.

Maire-Adjoint

Jacques TANGUY, Camille VAUR, Evelyne BEAUDICHON et
Abdelyamin DERRADJI.

Conseillers Municipaux Délégués

Sarah SABOURIN, Yves FUZET, Véronique LEBARBÉ, Jean-Paul
DEMAREZ, Landry NKOUKA MILANDOU, Fatiha
YAHIAOUI, Olivier LE GOFF, Lydie AUGUIN, Maeva CRUZ,
Valentin GUILLAUME, Grégory SANCHEZ, Louis-Armand
VIREY et Jessica DORLENCOURT.

Conseillers Municipaux

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice :	35
Membres présents :	24
Membres représentés :	08
Membres absents :	03

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Daniel GIRAUD	pouvoir à	Olivier LE GOFF
Jean-François DEMAREZ	pouvoir à	Marc HONORÉ
Dominique DESMET	pouvoir à	Jacques TANGUY
Alisson ZANI	pouvoir à	François DAZELLE
Gharib NAJI	pouvoir à	Annie DEBRAY-GYRARD
Nicole MARTIN	pouvoir à	Lydie AUGUIN
Michèle FOUBERT	pouvoir à	Louis-Armand VIREY
Annie-Nicole M'BOÉ	pouvoir à	Grégory SANCHEZ

VOTE :

UNANIMITE

Etaient absents :

Jean-Marc JUSTINE
Salim LESAGE
Mourad MERGUI

Secrétaire de séance : Olivier LE GOFF

Ville d'Achères
2025/

CONSEIL MUNICIPAL DU 21/05/2025

N°040

OBJET : EXPOSITION ITINERANTE DE « LIVRES PAUVRES » – CONVENTIONNEMENT ET PARTENARIAT GPSEO

Rapporteur : Mme Katell LANDIER

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code du Patrimoine, et notamment les articles L310-1A et suivants, et l'article R311-6,

VU l'avis favorable de la Commission Municipale Animer et faire rayonner la ville du 13/05/2025

Considérant que la ville mène une politique de développement culturel et qu'il s'agit d'un projet proposé par la Bibliothèque Multimédia Paul Eluard afin de faire découvrir une partie de sa collection de « livres pauvres » à valeur artistique et patrimoniale et lui permettre un rayonnement culturel plus vaste sur le territoire communautaire,

Considérant que la collection de « Livres pauvres » reste la propriété de la Commune d'Achères,

Considérant que la gestion logistique de la collection prêtée est prise en charge par la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise durant la période de prêt (3 ans),

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

ARTICLE UNIQUE : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention entre la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et la Ville d'Achères ayant pour objet le prêt d'une partie de la collection achéroise de « livres pauvres », ainsi que la création d'une exposition itinérante de « livres pauvres » et l'organisation de la journée du « Livre pauvre » portées par la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

Fait et délibéré à Achères, le 21 mai 2025

Délibération publiée le :

Pour extrait conforme,

Le Maire

Marc HONORE

